

amendement de ce genre. Je dis cela après coup. Je me rends compte que s'il y avait eu une réelle opposition, et je voulais entendre les arguments pour ou contre le bill du point de vue de la procédure, la question aurait dû être soulevée avant. Je crois cependant qu'il faut en parler maintenant, afin qu'on ne puisse invoquer ce précédent si jamais une situation semblable se présentait plus tard.

AFFAIRES COURANTES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DE L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN RELATIF À CERTAINES ZONES DE PÊCHE

M. l'Orateur: Je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aimerait avoir

le consentement unanime de la Chambre pour revenir aux motions afin de pouvoir déposer un document. La Chambre y consent-elle?

Des voix: Entendu.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Merci, monsieur l'Orateur. L'autre jour, j'ai promis de déposer une copie de l'accord entre le Canada et les États-Unis au sujet des privilèges réciproques en matière de pêche dans certaines zones au large des côtes des deux pays. L'accord a été signé cet après-midi et comme je vais l'annoncer publiquement, j'ai cru que ce serait un geste de courtoisie envers la Chambre que de le déposer aussitôt.

(Sur la motion de l'honorable M. Cadieux, la séance est levée à 3h.40.)
